



2020 VIVEZ L'AGGLO
VOTEZ-VELO.fr

Propositions citoyennes pour le développement du vélo sur l'agglomération de Rochefort

Association Vélo Pour Tous
en pays rochefortais

Réponses du candidat

Fouras 2020 - REAGIR
Dominique Chatenet
12 mars 2020

Ville de

FOURAS

Vélo Pour Tous
est membre de la
Fédération des Usagers
de la Bicyclette (FUB.fr)



Note d'intention

Mesures à prévoir pour une meilleure pratique du vélo à FOURAS

Adopter un plan vélo :

Identification, hiérarchisation et qualification des voiries (plan de circulation)
Revoir la signalisation et le marquage, souvent inexistant, pour l'information claire des usagers
Identifier les pôles attractifs (Centre-ville, marché, écoles, bâtiments publics, etc.)

Déploiement de lignes prioritaires :

Identifier les axes propres aux déplacements prioritaires à vélo
Avec la CARO et le département aller vers une continuité des itinéraires cyclables (Ex. vers la gare de Saint-Laurent)

Adopter une charte d'aménagements :

A destination des aménageurs et des gestionnaires de voiries avec pour objectifs les équipements et les aménagements, types, favorables pour l'ensemble des usagers (personnes à mobilités réduites, piétons, cyclistes, automobilistes).

Étudier la possibilité et la pertinence de mettre en œuvre une « maison du vélo » (Faute de maison de santé) où l'on pourrait trouver divers ateliers : réparation et d'entretien, formation et apprentissage, location de vélos de courte durée à destination des curistes, des visiteurs de passage, etc....
A envisager comme un lieu de convivialité, d'échanges et de partages.

Favoriser le stationnement des vélos :

Faciliter l'offre de stationnement des vélos dans l'habitat collectif et les constructions neuves (Nouvelle loi LAURE de 2017).

Donner la possibilité de stationner à vélo sur voirie dans de bonnes conditions

Prévoir des places de stationnements vélos adaptées au niveau des écoles, lieux sportifs et culturels, services publics, (mairie, Poste, ...) des plages.

Adopter un nouvel équilibre (Voitures-Vélos) de l'offre de stationnement sur voirie afin de mieux accompagner et encourager la pratique du vélo.

Quelques précisions sur des projets pour FOURAS :

Faire un essai en été, par exemple du 15 juin au 15 septembre, de dédier la place Carnot aux piétons et aux vélos et d'autoriser les restaurants et cafés à étendre leurs terrasses de façon à redonner à ce lieu emblématique de Fouras une dimension favorisant le partage, l'apaisement, la convivialité avec une sécurité accrue , moins de nuisances sonores et un air moins chargé en oxyde

de carbone, ce qui contribuerait à la création d'un cœur de vie balnéaire profitable pour l'image de Fouras.

Étudier et proposer une solution pour « pacifier », surtout en été, la circulation devant la mairie.

Ce secteur repéré comme principal point noir de la ville (Sur les 40 identifiés) par plusieurs Fourasins signataires de l'enquête nationale récente lancée en 2019 par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (Baromètre des villes cyclables), qui signalent son extrême dangerosité pour les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes (jeunes ou vieux) où les véhicules motorisés se croisent dans tous les sens, sans parfois réduire leur vitesse.

Mettre en application la loi LAURE dite RESPIRE du 30/12/96 (*Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie*) qui devrait être appliquée depuis 2010 et son extension en 2017 a posé les fondements des politiques de déplacement en faveur des vélos et des modes doux en général avec un objectif :

« respirer un air qui ne nuise pas à la santé »

Elle prévoit, entre autre, le double sens cyclables en zone 30, sauf bien évidemment dans les rues présentant un danger particulier qui doivent faire l'objet d'un arrêté d'interdiction motivé.

Nous devons cesser de considérer les Fourasins comme des « mineurs » incapables d'assimiler ces aménagements sous le prétexte caché de ne rien mettre en œuvre en ce sens.

Je cite souvent un exemple proche de nous, Rochefort, où le DSC est en vigueur depuis près de dix ans, dans des rues étroites et à angle droit, où, à ma connaissance, aucun accident notable n'a été signalé, serions-nous moins intelligents que les Rochefortais, aurions-nous un permis de conduire et des droits au rabais, la question se pose ?

Cette enquête fait ressortir une importante carence en aménagements vélos ; en sécurité, en confort, en effort de la ville, en stationnement et en évolution de l'offre depuis quelques années.

La ville de Fouras a obtenue la brillante note Nationale de 2,46/6 pour ses aménagements et ses efforts à encourager la pratique du vélo avec le privilège de figurer en rouge sur la carte de France des villes cyclables.

Si l'on tient compte de l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la pratique du vélo (Voir les déclarations de notre 1^{er} Ministre) , relayées par la volonté affichée des élus du département et de la CARO, pour, notamment, attirer un tourisme réputé économiquement aisé, on ne comprend pas cette inertie de nos élus, nous ne pouvons pas continuer à offrir cette image négative alors que notre presque île offre tous les atouts pour la pratique du vélo et des déplacements doux en général.

Prévoir des comités vélos trimestriels ouverts à tous pour donner un avis sur les projets d'aménagements, expliquer les actions menées : double sens, zone 30, contre sens facilitant les déplacements vélos et qui contribuent à réduire à la baisse de la vitesse.

Dans cette optique nous devons assurer la formation des élus, des techniciens et de leurs partenaires

Bien évidemment certaines de ces mesures, impactantes pour les Fourasins, seront étudiées en partenariat avec les services compétents, administrations, associations vélos et spécialistes des aménagements de voiries et par consultation des citoyens de Fouras en concordance avec notre projet de gouvernance.

Par contre si nous facilitons l'usage du vélo nous serons en droit d'être intransigeants sur sa bonne pratique et le respect du code de la route.
D.C.